MS-K1&2 - Bases du travail avec la tronçonneuse, travailler en sécurité sur le bois couché au sol et abattage d'arbres en sécurité (techniques standard) - Module de base

REFERENCE: SEC245
Formateur: LEON KREMER s.à r.l.

32.0 Heures

Description

Cette formation permet de maîtriser la manipulation sécurisée de la tronçonneuse lors de travaux sur bois au sol (entretien de routes, parcs, etc.) et d'acquérir les techniques d'abattage d'arbres « normaux » ou légèrement penchés à l'aide d'outils manuels tels que leviers, marteaux et coins. Idéal pour intervenir efficacement et en toute sécurité sur le terrain.

Objectifs

- Partie 1 : La manipulation en sécurité de la tronçonneuse lors de travaux sur le bois couché au sol comme p. ex. lors de l'entretien de voies de circulation ou de parcs, ...
- Partie 2 : L'abattage d'arbres « normaux »/« légèrement penchés vers l'arrière (coinçables) » en utilisant de matériel d'aide à l'abattage manuelles telles que le levier d'abattage et/ou le marteau et les coins

Public cible

Utilisateurs d'une tronçonneuse lors de travaux d'abattage d'arbres et de façonnage du bois

Contenu

Le contenu de la formation est **conforme à la recommandation n°16 de l'Association d'Assurance Accident** (www.aaa.lu)

Partie 1 : Travailler en sécurité sur le bois couché

Formation théorique

- Règlementation
- Sécurité et santé au travail
- Composantes, fonction et entretien de la tronçonneuse
- Techniques de travail et bois sous tension

Formation pratique

- Maintenance et entretien de la tronçonneuse
- Préparation du travail
- Techniques de travail et bois sous tension

Partie 2 : Abattage d'arbres en sécurité

Formation théorique

- Outils et moyens auxiliaires
- Détermination des conditions d'utilisation et préparation du travail
- Techniques de travail

Formation pratique

- Sécurité et santé au travail
- Outils et moyens auxiliaires
- Préparation du travail
- Abattage d'arbres

L'évaluation théorique et pratique se réalise en continu lors de la formation pratique (documentée par écrit). Le participant devra obtenir 70 % des points.

Pédagogie

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques

Indications

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette

vérification préalable.

Avant le début de la formation, les stagiaires doivent disposer d'un **certificat de formation de premiers secours valable et reconnu au GDL.**

Des équipements de protection individuelle adaptés à la formation pratique (classes de protection anticoupures - tenir compte de la vitesse de la chaîne, ...) devront être fournis par les participants.

L'admission à la formation théorique et pratique pour l'abattage d'arbres en sécurité (partie 2) nécessite d'avoir suivi avec succès la formation théorique et pratique pour les travaux sur le bois couché (partie 1). Les parties 1 et 2 doivent être réalisées conjointement

Remise à niveau : tous les 5 ans.

Comme remise à niveau pour le module « FW-MS-K1&2 », la remise à niveau du module « FW-MS2 » est à prévoir.

Le module « FW-MS-K1&2 » valide également le module « MS » (Travailler en sécurité avec la tronçonneuse lors d'activités non forestières).

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance d'Accident.